

La Gazette de Fleury-la-Forêt



Sommaire

3	Editorial
4	Présentation du personnel de la mairie
5-6	Finances - Budget 2021
7-8	Présentation du patrimoine bâti de la commune
9-10	La mairie a réalisé en 2021
11	Coup de coeur: la rénovation de l'église de Beauficel-en-Lyons
12	Focus sur la boulangerie de Beauvoir-en-Lyons
13	Notre économie locale
14	Maisons fleuries et village fleuri
15	Cérémonie du 14 juillet 2021
16-19	Retour en images sur la vie locale
20-21	Fleury Jeunesse
21	Fleury Sénior
22-23	Arts et culture
24-25	Ma nature bien aimée
26	La recette du Chef
27	Sport & loisirs
28-30	Communauté de Communes Lyons Andelle
31	Nos joies et nos peines
32-33	Administration
34-35	Infos diverses
36-38	Annuaire

Editorial

«Respecter nos engagements, préserver notre cadre de vie et environnemental, consolider le lien social, renforcer la démocratie locale, voici nos lignes directrices.»

Nous aspirons tous à reprendre, le cours normal d'une vie en société, faite de moments d'échanges et de chaleur humaine. Le bout du tunnel n'a jamais semblé aussi proche. Ne boudons pas notre plaisir, même si la prudence reste de mise.

Toutes les conséquences de ce fléau ne sont toutefois pas négatives : le développement du télétravail, le renforcement de la prise de conscience de l'urgence environnementale, l'attention portée à des métiers jusqu'ici dévalorisés, sont des enseignements pour l'avenir.

L'attractivité de Fleury-la-Forêt s'en est trouvée renforcée. Nombreux sont les Parisiens qui cherchent désormais à acheter dans notre village. Si l'on prête attention aux raisons de leur choix, revient principalement la notion de qualité de vie et de sécurité.

Pour autant, nous sommes tous conscients que notre village n'est pas épargné par les incivilités, les cambriolages etc... C'est pour cette raison que la municipalité a pris la décision d'intégrer le dispositif de « Participation citoyenne » qui au-delà de son efficacité prouvée pour restreindre le nombre de méfaits commis sur une commune va permettre de renforcer le lien social et les solidarités de voisinage.

Un volet social fortement impacté par la crise sanitaire. Nous nous adaptons au fur et à mesure aux consignes sanitaires et à la mise en place de protocoles émis par le Gouvernement et la Préfecture. Néanmoins, dès que ce fut possible, la municipalité a permis la relance du Comité des fêtes et du Club des anciens. Ces associations sont essentielles au dynamisme de notre village et malheureusement, les bénévoles se font rares. C'est pourquoi, j'invite les personnes souhaitant s'investir pour le bien vivre à Fleury à contacter les Présidents de ces associations.

L'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques. Nous sommes nombreux à partager la même envie de faire vivre notre commune, à travailler ensemble pour rendre notre commune plus agréable et plus vivante.

Respecter nos engagements, préserver notre cadre de vie et environnemental, consolider le lien social, renforcer la démocratie locale, voici nos lignes directrices. Nous les tenons fermement malgré les contraintes importantes marquant ce début de mandat.

Enfin, depuis maintenant plusieurs semaines, vous avez été nombreux à nous interroger sur votre avis d'imposition. Comme pour 2020, avec mon équipe, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2021.

Malgré cela, en raison de la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), vous subissez aujourd'hui une hausse de la taxe foncière.

Bien à vous.

Votre Maire,
Arnaud GODEBOUT



Présentation du personnel de la mairie



De gauche à droite : Nadine REVECHON, Sébastien LEBOURG, Alexia LECLERC

Sébastien Lebourg, 36 ans, demeurant à Fleury-la-Forêt est un agent communal dédié aux espaces verts depuis juin 2018. Sébastien est polyvalent dans les tâches qu'il effectue, il met tout en oeuvre pour entretenir la commune.

Nadine REVECHON, 58 ans, demeurant à La Haye est agent technique depuis juin 2015. Elle assure l'entretien des bâtiments communaux.

Alexia Leclerc, 31 ans, demeurant à Frenelles-en-Vexin est secrétaire de mairie, elle a pris ses fonctions le 30 août 2021, en remplacement de Paul Desjardin qui travaille dorénavant au SDIS d'Amiens. Paul était entré dans la collectivité en décembre 2019. En parallèle, Alexia tient également l'Agence Postale.

Leur rôle est primordial dans la commune où toute l'année, ils sont au service de la population.

Pour rappel, la mairie et l'agence postale sont ouvertes le:

Lundi	9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00
Vendredi	9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00

Fermeture le jeudi

Finances: Budget 2021

Le 9 avril 2021, le Conseil Municipal votait le budget 2021 de la commune.
Le budget de fonctionnement 2021 s'élève à 276 701.49 € en recettes et en dépenses.
Le budget d'investissement 2021 a été budgétisé à hauteur de 5 551.33 €.

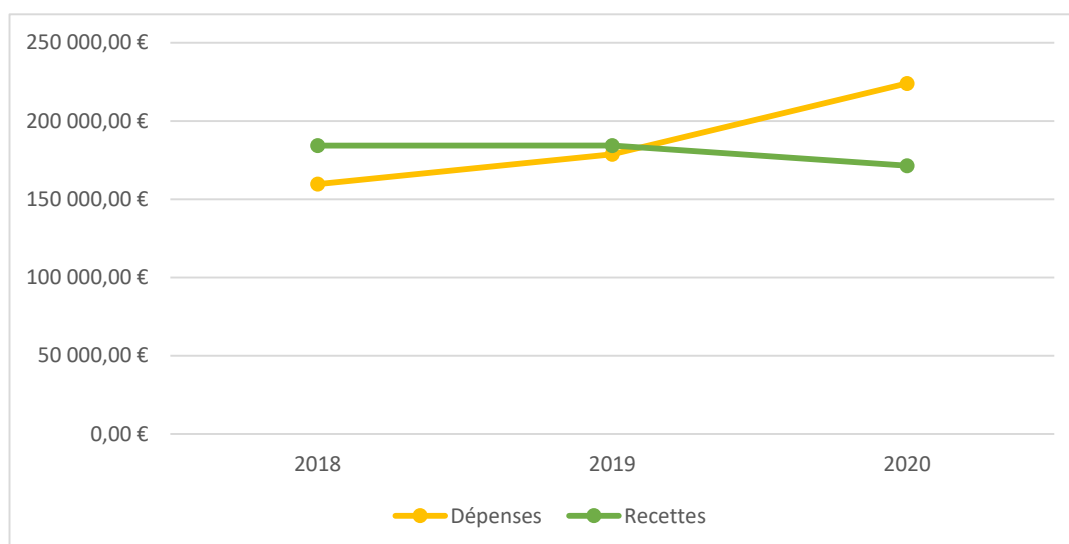
Concernant le budget 2020, il ressort un déficit de 57 817.03 €
Le déficit s'explique par une régularisation d'impayés s'élevant à 59 016,66 €.
Malgré une baisse notable des recettes, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cependant en raison de la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), vous subissez tout de même une hausse de la taxe foncière.

La municipalité vous présente la répartition du budget 2020 et 2021 dans les tableaux et le graphique ci-dessous.

Budget 2020		Budget 2021 (prévisions)	
Dépenses de fonctionnement	224 020,94 €	Dépenses de fonctionnement	276 701,49 €
<u>Recettes de fonctionnement</u>	<u>167 557,28 €</u>	<u>Recettes de fonctionnement</u>	<u>276 701,49 €</u>
Dépenses d'investissement	5 244,06 €	Dépenses d'investissement	5 551,33 €
Recettes d'investissement	3 890,69 €	Recettes d'investissement	5 551,33 €
Total dépenses	229 265,00 €	Total dépenses	282 252,82 €
Total recettes	171 447,97 €	Total recettes	282 252,82 €
Déficit	57 817,03 €		

Evolution du budget

	2018	2019	2020
Dépenses	159 651,91 €	178 658,19 €	224 020,94 €
Recettes	184 187,07 €	184 325,63 €	171 447,97 €



Taux de la taxe foncière

	2020	2021
Taxe foncière sur le bâti	29,84%	29,84%
Taxe foncière sur le non bâti	15,82%	15,82%

La part communale représente 9,60% et la part départementale 20,24%

Point de vigilance:

Les communes perçoivent chaque année, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), elle est fixée chaque année par la loi de finances.

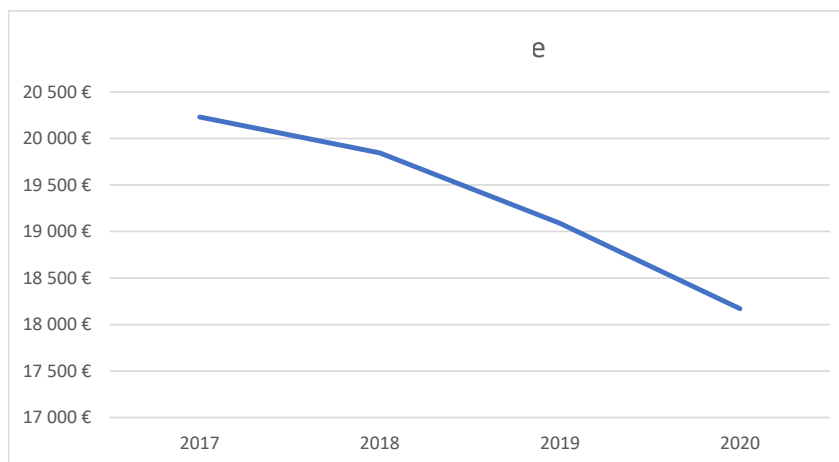
Nous observons chaque année que la part de la DGF diminue. Il faut savoir que la part de la dotation forfaitaire par habitant varie du simple au double entre une commune rurale et une commune urbaine.

En effet, les études menées sur la réalité des charges supportées par les communes en fonction de leur taille montrent que la règle de calcul appliquée sous-estime les charges des communes de petite taille. Ce constat ancien a été confirmé par un rapport gouvernemental en 2020.

Hervé Maurey, Sénateur de l'Eure, a rappelé l'information au Gouvernement.

Evolution de la DGF

2017	2018	2019	2020
20 232 €	19 845 €	19 090 €	18 170 €



Subventions allouées aux associations :

- Le Clos Maray : 468€
- Le Pré Boulay : 400€
- L'union des maires et des élus de l'Eure : 77€

La subvention de l'Association des Maires de Lyons Andelle d'un montant de 106€ est prise en charge par Monsieur le Maire.

La bibliothèque dispose d'un crédit de 1000€ pour l'année 2021.

Présentation du patrimoine bâti de la commune



La Mairie



Le logement communal



La bibliothèque



La salle des fêtes

Au siècle dernier, la mairie, la salle des fêtes, la bibliothèque et le logement communal servaient de locaux à l'école du village.

En effet, de 1839 à 1954, deux classes se trouvaient au rez-de-chaussé dans la mairie. Les services de la mairie se situaient au premier étage.

La bibliothèque servait de bûcher.

En 1955 aurait eu lieu l'inauguration de la nouvelle école (la salle des fêtes), deux classes y sont installées tandis qu'une classe reste dans la mairie.

C'est vers 1955 qu'une cantine est créée dans l'ancien logement communal.

A noter qu'à cette période, l'école accueillait environ 110 élèves.

Depuis la fin des années 1980, la commune de Fleury-la-Forêt est rattachée aux écoles de la Feuillie.



Photo de classe datant de 1960



Le bâtiment de La Poste

La construction d'une poste à Fleury-la-Forêt est décidée en 1880. L'installation d'un service télégraphique est prévu pour 1887. Seront rattachées les communes de Beauficel-en-Lyons, Lilly, Bosquentin, Bézu-la-Forêt et Bezan-court. Finalement, c'est en 1892 que le bureau de Poste et le Télégraphe de Fleury-la-Forêt seront définitivement installés.

En 2018, la Poste est délocalisée dans la Mairie.

L'Église Saint-Denis - Saint-Brice



Photo : E M Gournay
source : Département de l'Eure
Date : Entre 1890-1950



L'Église de nos jours

L'Abbaye royale de Saint-Denis étend sa protection sur la paroisse de Fleury-la-Forêt depuis le VIII^e siècle. Les origines de l'actuel sanctuaire se situent au XII^e siècle. Dès 1284, les fils de saint Benoit cèdent leurs terres du Vexin Normand.

Le modeste édifice dédié à saint Denis et saint Brice sera victime des malheurs du temps (guerres de Cent ans, luttes religieuses) puis reprendra une nouvelle vie au XVI^e siècle. Le sanctuaire sera alors restauré et agrandi en forme de croix latine.

À l'époque romane :

De la nef romane, il ne subsiste que les soubassements de grès et les deux murs de la partie occidentale soutenus par six puissants contreforts.

À la Renaissance :

Deux campagnes de travaux seront nécessaires au XVI^e siècle pour reconstruire le sanctuaire : La charpente lambrissée en berceau et le clocher sont également de la même époque.

Du grand siècle au règne de Louis XV :

Le clocher détruit par la foudre est refait à l'identique. La chapelle nord du transept endommagée par les ans est reconstruite en briques (1705).

De nos jours :

Cette charmante église possède encore un mobilier intéressant. Le vaste vaisseau de Saint-Denis-Saint-Brice ancré au centre de l'agglomération de Fleury-la-Forêt dans l'enclos paroissial (ancien cimetière) devenu place publique, veille depuis huit siècles sur ses habitants qui ont su entretenir et conserver un patrimoine religieux et artistique admiré de tous.

La mairie a réalisé en 2021

Le distributeur de pain

Suite au succès du dépôt de pain les mercredis et samedis matin, avec l'accord de la municipalité, la boulangerie de Beauvoir-en-Lyons a installé un distributeur dans le centre bourg. Il remporte un vif succès et donne satisfaction aux habitants.

Le distributeur est approvisionné tous les jours (sauf le mardi, fermeture de la boulangerie).

Pour les personnes souhaitant continuer à venir chercher leur pain et viennoiserie, le dépôt de pain est maintenu en mairie le mercredi et samedi matin.

Voici les tarifs de la boulangerie :

Baguette	0,90 €
Baguette sur pavé	0,90 €
Pain	1,10 €
Pain court	1,10 €
Pain 4 livres	4,40 €
Baguette Tradition	1,00 €
Tradition Graines	1,10 €
Pain aux Céréales	2,20 €
Pain Complet	2,00 €



Pain de Meule	2,20 €
Pain de Campagne	2,00 €
Pain au Lin	2,20 €
Pain de Mie	2,50 €
Pain à l'épautre	3,00 €
Pain tigré	3,50 €
Croissant	1,00 €
Pain au Chocolat	1,00 €
Pain au raisin	1,30 €
Brioche	5,00 €



Communication

La commune a créé son site internet pour une meilleure communication avec les habitants et les touristes. Cela facilite les démarches administratives et permet d'obtenir rapidement des réponses à certaines questions.

Le site est visible à l'adresse suivante : <http://www.fleury-la-foret.fr/>

De plus, avec la Communauté de Communes, la municipalité a mis en place l'application «Panneau pocket» qui permet de diffuser des informations importantes. Les utilisateurs reçoivent une notification à chaque alerte diffusée par la mairie.

Vous êtes invité à télécharger l'application si ce n'est pas déjà fait afin d'être averti des dernières informations de la commune. Cette application est totalement gratuite.



Participation citoyenne

La municipalité a signé la convention de participation citoyenne le 25 septembre 2021 en présence de Madame la Sous-Préfète, et de la Gendarmerie.

Le dispositif « participation citoyenne » devrait permettre de renforcer le lien social entre nos concitoyens en luttant contre l'individualisme, tout en développant l'entraide et le soutien aux personnes vulnérables. Cette démarche résolument citoyenne peut générer des solidarités de voisinage.

Dorénavant, en partenariat avec la gendarmerie, la sécurité de la commune sera appuyée par les voisins-référents suivants :

Daniel LEMONNIER
Jean-Luc THIEULIN
Sylvio MOSCA
Jeanine BENARD
Joël KAZANTZEFF
Jack LEBOURG
Pierre BALLOIS
Jean-Paul LANGEVIN
Grégory SABBEN



La seule règle qui vaille c'est :

OBSERVER, surtout pas SURVEILLER ou PATROILLER.

Le Comité des Fêtes

À l'initiative de la municipalité, une Assemblée Générale s'est tenue le 11 juin 2021 afin de relancer le Comité des fêtes. Le bureau se compose désormais des membres suivants :

- Président : Sébastien LEBOURG
- Vice-président : Jean-Luc THIEULIN
- Trésorier : Thierry POIRIER
- Secrétaire : Arnaud GODEBOUT



Projet fin 2021, début 2022

Enfouissement des lignes

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques prévus route de Bosquentin entre le centre bourg et la sortie vers Lilly devraient débuter en fin d'année.

Cimetière

Les travaux du parking du cimetière devraient débuter en début d'année prochaine.

Coup de coeur:

La rénovation de l'église de Beauficel-en-Lyons

L'église Notre Dame de Beauficel-en-Lyons construite au XIIIe puis remodifiée au XVIe est classée monument historique depuis 1940.

Le clocher du XVIe siècle, grosse tour carrée, située au nord de la nef, dont le mur est constitué d'un damier de pierre et silex, est surmonté d'une charpente à flèche octogonale avec quatre clochetons comme celle de Fleury-la-Forêt.

Malheureusement, au fil du temps l'église Notre Dame s'est détériorée, tout particulièrement son clocher. L'église étant menacée d'un état de péril, le Maire, Yves Pillet, aidé de son Adjointe Nadine Doinel, a relancé, en 2020, un dossier initié par son prédécesseur Jean-Marc Mouquet. Face à l'urgence, la nouvelle municipalité a réalisé un album photo « Eglise Notre Dame de Beauficel-en-Lyons » faisant ainsi un état des lieux. Grâce aux crédits de l'Etat, du Département, au soutien des fondations et aux dons, les travaux ont finalement débuté le 9 novembre 2020.

Sous la conduite et la supervision de Marie Caron, architecte du patrimoine, le clocher, menacé d'écroulement est reconstruit à neuf. L'entreprise Les Métiers Du Bois, de Bretteville-sur-Odon (Calvados) a restauré la charpente, dans ses ateliers, reposant la flèche en bois de 3 tonnes et de 11 mètres sur la pelouse début mai. Ensuite, l'entreprise de Christophe et William Deryn, de Bellencombres a refait la couverture de la flèche, alignant parfaitement les ardoises avec celle des quatre clochetons. Le 8 septembre, le coq du XVIe siècle restauré a été placé au sommet du clocher.

Enfin, l'entreprise TERH Monuments Historiques (Vernon), s'est chargée des travaux de maçonnerie. Le 22 septembre dernier, l'église de Beauficel-en-Lyons retrouvait son clocher avec une flèche entièrement restaurée.

Dans un souci de sauvegarde, la toiture est sécurisée et mise hors d'eau avec un revêtement bac acier.

Dans un second temps, le porche de l'église sera restauré.



Focus sur la boulangerie de Beauvoir-en-Lyons

Léa et Alexandre Cousin, artisans boulangers-pâtisseries installés à Beauvoir-en-Lyons depuis 2019 et à Forges-les-Eaux depuis octobre 2020 font parler d'eux en produisant des produits de qualité avec la farine qu'ils fabriquent eux-mêmes dans un petit moulin.

Favorisant les circuits courts, le blé est issu des terres autour de Beauvoir-en-Lyons. Il est d'abord trié afin de retirer toutes les impuretés. Il est ensuite moulu dans un moule à ressort qui évite l'oxydation de la farine et reste plus nutritionnel. La farine bio (agriculture raisonnée contrôlée) est au final tamisée et entreposée dans des sacs.

Chaque sac de farine est utilisé dans la journée. Celle-ci n'est pas entreposée pour éviter toute détérioration et toujours proposer un produit de qualité.

Journée type d'un boulanger :

Elle commence le matin vers 1h, un ouvrier vient pour cuire les préparations de la veille, cuissons de pains blanc et pains spéciaux. Ensuite, il commence à préparer pour le lendemain et ainsi de suite. On dénombre toujours au minimum 2 personnes dans la boulangerie à toute heure pour effectuer le travail, plus ou moins important en fonction des demandes et des commandes. Enfin, dans leur journée chargée, ils peuvent effectuer 200km à 300km pour ravitailler la boulangerie de Forges-les-Eaux et le distributeur de pain. En effet, chaque jour environ 1000 baguettes sont produites puis vendues.

Le distributeur de pain de Fleury-la-Forêt comptabilise environ 830 cases vendues en 1 mois soit environ 50 pièces dans la semaine et 90 pièces le week-end.

Mais Léa et Alexandre, ambitieux, vont fabriquer eux-mêmes leur chocolat. Ils sont allés cet été au Venezuela afin de sélectionner des fèves de cacao pour faire leur propre chocolat avec l'aide d'un chocolatier.

[Vous pouvez les retrouver 4 Rue de l'Eglise - 76220 Beauvoir-en-Lyons / 02.32.89.37.74](#)



Notre économie locale

Focus sur le Garage Normandie Auto



Issu de formations diplômantes en mention électronique embarquée, Guillaume Leroy, gérant du garage Normandie Auto a commencé sa carrière à Gaillon en tant que responsable de centre automobile. Il a ensuite l'opportunité de s'installer route de Beauvoir à Fleury-la-Forêt en 2011.

Guillaume Leroy, son employé et son apprenti, vous accueillent pour l'entretien et la réparation de votre véhicule, quelle que soit la marque. Ils vous proposent des prestations techniques telles que: échappement, embrayage, climatisation, vidange, électronique ainsi que la gestion de moteur (la gestion de moteur - système de dépollution).

Guillaume Leroy a dit à Maël Leloir (conseiller municipal) venu l'interviewer que sa clientèle était principalement locale.

Interrogé sur l'impact qu'a pu avoir la Covid-19 sur son entreprise, Guillaume Leroy répond que celle-ci n'a pas subi la crise; quelques retards de livraison ont été remarqués mais grâce à l'anticipation et la bonne gestion du stock ont permis de ne pas prendre de retard.

Guillaume Leroy a des projets pour son garage : « Je suis en attente d'évolution, j'aimerais agrandir mon espace de travail en créant un bâtiment supplémentaire. Ensuite, j'ai en tête de faire de la location de véhicules à faible coût. C'est pour cela que j'aimerais agrandir mon espace de travail pour pouvoir entreposer des véhicules qui seront réservés à la location. L'agrandissement de mon espace de travail n'est pas seulement pour l'usage spécifique du garage auto mais aussi proposer un espace plus accueillant aux clients. »

Le garage Normandie Auto vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.
7, Route de Beauvoir à Fleury-la-Forêt / 06.85.51.56.30



Maisons fleuries et village fleuri

Visite du Jury Label Village Fleuri

La campagne départementale annuelle des Villes et Villages Fleuris récompense les actions menées par les collectivités locales. Élus, techniciens et habitants passionnés agissent en faveur du fleurissement des parcs, jardins, rues, places de villages, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement agréable à vivre pour tous.

Inscrite dans la démarche des Villes et Villages Fleuris, notre commune concourait le 8 juillet 2021 afin d'obtenir sa première fleur. Le jury départemental a rendu un avis favorable. Par la suite, ce même avis a été validé par un jury régional.

Fleury-la-Forêt obtient cette année sa première fleur. La remise des prix a eu lieu le 8 novembre 2021 à Caen.



Concours des maisons fleuries

Catégories	1er	2eme	3eme
Jardin fleuri	Taunin Denis	Lebourg Jack	Goulier Patrice
Façade et bordure	Mosca Sylvio	Eckart	Boucherot Gérard
Jardin fleuri et Façade et bordure	Devillez Gillain	Paul Gérard	Le Pennec Loïc



Ancien gagnant du concours des maisons fleuries et récompensé deux fois par le département.



Cérémonie du 14 juillet

Les festivités du 14 juillet ont débuté par la commémoration au Monument aux Morts en présence des élus des communes de : Bosquentin avec Madame Sylviane Fouquet, de Lilly avec Madame Sidonie Lancien et de notre conseiller départemental Monsieur Thierry Plouvier ainsi que des porte-drapeaux.

La municipalité remercie Monsieur Gérard Bieuville, Monsieur et Madame Courché pour avoir magnifiquement interprété La Marseillaise ainsi que Monsieur Jean-Paul Langevin avec son clairon.

Ce moment de convivialité s'est poursuivi par un vin d'honneur.



L'après-midi, différentes activités sous forme de jeux pour les enfants et les adultes ont été proposées.



Cette excellente journée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.

La relance du Comité des Fêtes est une réussite, la municipalité remercie l'ensemble des bénévoles.



Retour en images sur la vie locale

Embellissement du cadre de vie



Travaux d'entretien



Divers élagages sur la commune



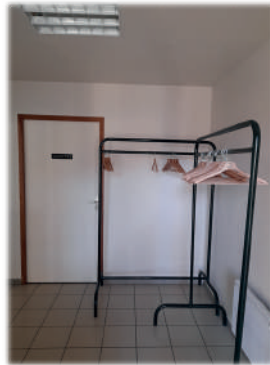
Kärcher



Désherbage



Balisage de la Boucle des 7 mares



Peinture du hall d'entrée et des toilettes de la salle des fêtes

Mise en place du distributeur de pain



Travaux de voirie



Nettoyage des fossés



Hydrocuration



Voie communale des Pâtures

Foire à tout du dimanche 5 septembre



Élections départementales et régionales



Distributeur Ferme de la Cachetterie



Commémorations et rencontres



Commémoration du 30 août

COUP DE GUEULE

Les dépôts sauvages de déchets et décharges brutes sont interdits sur l'ensemble des voies publiques.

En cas d'infraction, le contrevenant s'expose à une amende de :

- 25€ pour le dépôt de déchets ménagers
- 80€ pour un dépôt sauvage d'engrais.



Visite de la Sénatrice, Kristina Pluchet



Fleury Jeunesse

Ecole maternelle et élémentaire

La commune de Fleury-la-Forêt dépend des écoles de la Feuillie pour la maternelle et l'élémentaire. Concernant l'année 2020-2021, 10 enfants sont scolarisés en maternelle et 11 enfants en élémentaire. Les frais de scolarité imputés à la commune pour cette période s'élève à 33 161 €.

Contact :

Ecole maternelle, Mes Petits Feuillois
3, Rue du Val Laurent
76220 La Feuillie
0762748z@ac-rouen.fr

Ecole élémentaire, Les Prunus
7, Rue des Ecoles
76220 La Feuillie
0762527j@ac-rouen.fr

Collège et lycée

Concernant les collégiens, ils sont rattachés au collège «La Hêtraie» à la Feuillie et les lycéens au Lycée « Delamare Deboutteville» à Forges-les-Eaux. Les frais de scolarité sont pris en charge par la région.

Contact :

Collège, La Hêtraie
4, Rue du centre
76220 La Feuillie
ce.0762177d@ac-rouen.fr
02.35.90.80.46

Lycée, Delamare Deboutteville
5, rue André Bertrand
76440 Forges-les-Eaux
0762600n@ac-rouen.fr
02.35.90.54.36

Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner ou vous rendre à la mairie de la Feuillie:
19 Rue du Centre - 02.35.90.80.16

Entretien de Léa Chéron avec Maël Leloir

« Je suis arrivée à mes 7 ans à Fleury-la-Forêt. À cet âge, j'adorais les concours de citrouilles à Halloween. J'ai toujours aimé nos belles forêts pour des balades à pied ainsi que des balades à cheval. Je me rappelle encore de nombreuses balades avec ma sœur et Maël que nous avons pu faire dans les forêts aux alentours de la scierie Mommert. Actuellement, je ne suis plus sur Fleury-la-Forêt avec mes études et mon travail, mais je trouve que l'installation du distributeur de pain est une très bonne idée. De plus, j'ai appris que les chemins de randonnées allaient être nettoyés. »

Léa Chéron, administrée

Article écrit par Maël Leloir, Conseiller Municipal.

Halloween

Le Comité des fêtes a fêté Halloween en organisant un concours de déguisements et de citrouilles le dimanche 31 octobre.

Les gagnants ont reçu une carte cadeau JouéClub d'un montant de 20€.

Ensuite, les enfants accompagnés de leurs parents ont pu faire le tour du village afin de récolter des friandises.



La citrouille gagnante !



Le déguisement gagnant !

Fleury Sénior

Renaissance du club des anciens

Le club des anciens a repris sous la présidence de Colette COURTY, Thierry POIRIER vice-président, à la trésorerie Christian MARTEAU et Christine POIRIER secrétaire.

La première réunion a eu lieu le jeudi 28 octobre autour d'un goûter et les activités du club se poursuivront le 3ème jeudi de chaque mois.

Le colis des anciens sera distribué à la salle des Fêtes, le samedi 11 décembre 2021 autour d'une bûche de Noël.

Arts et Culture

Rénover son fauteuil avec l'association du Clos Maray

Une fois encore, l'Association Culturelle du Clos Maray, a ouvert son atelier de tapisserie-réno-
vation de fauteuils pour une saison début septembre. Si vous avez un fauteuil ou une chaise dont
l'aspect ne vous convient plus ou dont le confort s'est dégradé, n'hésitez pas à prendre contact
avec nous, vous pourrez certainement lui donner une nouvelle vie à peu de frais. Venez découvrir
des techniques élaborées au fil du temps et restaurer vos sièges. L'atelier fonctionne les mercredis
matin de 9 heures à 12 heures à l'ancienne poste de Fleury la Forêt. Vous pouvez découvrir notre
activité sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/momotard76>

Nos tarifs pour 25 séances :

Adhésion : 15 €

Séances (tarifs dégressifs selon le moment où vous adhérez) :

- Fleurysiens 300 € (12 € par séance).
- Hors commune : 350 € (14 € par séance).

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre

- Par téléphone : 02 76 10 00 08 ou 06 63 74 86 74
- Par mail : momotard76@gmail.com



Article écrit par Michel Rimbault, président de l'association

À la Fabrique du pré cette année

Les résonances buissonnières d'une nuit d'été

Trois artistes ont animé les Résonances buissonnières du 17 juillet 2021.

Jacques Puisais a choisi la charmille pour lire une de ses nouvelles peuplée de personnages étranges et attachants puis un peu plus tard, au coin de la cheminée, dans la grange-théâtre, le poète Michel Collot nous racontait avec humour et délicatesse quelques moments vécus pendant la période du premier confinement.

Michel Bertier avait créé pour le jardin du Pré-Boulay un paysage sonore imaginaire dans lequel chacun a pu déambuler à sa guise, composant son propre parcours au gré de sa rêverie. Avec la nuit la promenade dans les chemins éclairés à la bougie devenait mystérieuse et prenait une dimension onirique.

Tous les temps de la soirée, celui joyeux du repas partagé, celui littéraire des lectures, celui envoutant de la promenade nocturne emplie de sons, furent remarquables.

Une courte vidéo évoque ces résonances buissonnières :

<https://www.youtube.com/watch?v=lrSVNvv7-jU>



Une nuit presque blanche pour saluer l'automne

Le samedi 2 octobre, deux spectacles pour une soirée café-théâtre.

Francis Romon a joué sa pièce « Un abruti, ça rêve infiniment ». Avec émotion il nous a fait suivre, entre fiction et autobiographie, le parcours de ce jeune garçon vagabondant vers l'âge adulte, à travers les saisons, les lieux et une galerie de portraits finement brossés

Le repas entre les deux spectacles fut un moment festif d'échanges et de rencontres avant que les Filles d'Avril entament leur tour de chant.

Le trio que forment les Filles d'Avril (soprano, mezzo, alto) propose un large répertoire au style très singulier lié aux arrangements vocaux « sur mesure » composés par des musiciens comme Guillaume Payen, Gérard Yon, Pierre Gaudin ou Alexandre Rasse.

Tout au long du spectacle, le public a reconnu ou découvert avec beaucoup de plaisir, des chansons allant des Rita Mitsouko à Camille en passant par les Beatles, Barbara ou Jeanne Cherhal, interprétées a cappella ou accompagnées à la guitare.



Article écrit par Claire Lefort, trésorière de l'association

site internet: lafabriquedupre.fr

Ma nature bien aimée

La Boucle des 7 mares

Suite à une volonté de la municipalité et après la validation du nouveau circuit auprès des autorités compétentes, le circuit de la Boucle des 7 mares va être modifié.

Ce nouveau parcours permet d'accéder à plus de mares, 11 mares contre 3 auparavant. Il permet également de passer par des points d'intérêts situés sur la commune, tels que la scierie MOMMERT ainsi que des chambres d'hôtes et des gîtes. De plus, il évite un passage à risques, route des Hameaux. Cette nouvelle boucle représente 8.7km de promenade contre 7km auparavant. De plus, un raccourci est possible si l'on souhaite écouter la balade.

Le tracé actuel :



Les recettes du chef

Nous avons la chance d'avoir un chef de renommée sur la commune, Jean-Paul Langevin, qui a eu la gentillesse de nous transmettre deux recettes savoureuses que nous vous invitons à réaliser.

Tartare aux saveurs de vacances

- 2 avocats murs coupés en petits cubes
- 1 mangue pas trop mure coupée en petits cubes
- 2 petites barquettes de queues de crevettes décortiquées, coupées en petits cubes.

Mélanger le tout, en ajoutant:

- Du jus de citron vert
- 10cl d'huile d'olive
- Du sel
- Du piment d'Espelette

Au moment de servir, ajouter de la ciboulette hachée finement.

A servir bien frais

Conseil du chef:

Servir le tartare, moulé dans un petit cercle, au centre de l'assiette.

Pour décorer, répartir autour du tartare des quartiers de pamplemousse pelés à vif avec quelques gouttes d'huile d'olive mélangées de vinaigre balsamique.

Le tout, accompagné d'un vin blanc de Loire, à servir frais.

Fricassée de poulet à la provençale

Tailler le poulet en fricassée,
Ajouter du sel et du poivre,
Faire rissoler à l'huile d'olive dans une cocotte en fonte.

Une fois la fricassée bien dorée, la retirer de la cocotte, jeter l'huile d'olive.

Remplacer par 80g de beurre.

Faire de nouveau rissoler la volaille en ajoutant :

- 2 gros oignons émincés finement
- 3 belles tomates poelées et coupées en gros cubes
- 1 bouquet garni
- 2 gousses d'ail écrasées
- 1 verre de vin blanc
- 1/2 verre d'eau
- 1 barquette de petits champignons de Paris coupés en deux

Faire cuire 30 minutes à feu doux, remuer de temps en temps et ajouter si nécessaire un peu d'eau.

Ensuite, ajouter :

- 100g d'olives avec noyaux sec «Grecques Italienne»
- 5cl de cognac

Laisser cuire 10 minutes.

Conseil du chef:

A servir avec des petites pommes de terre cuites à l'anglaise «eau salée» et du persil finement haché.

Le tout, accompagné d'un vin rosé à servir frais.

Sports & Loisirs

L'équipe de Football de Fleury-la-Forêt : saison 2021-2022



Dirigeants : Alain DUBOIS, Claudine DUBOIS, Jean-Michel LEBRUN
Entraîneurs : Nicolas DETAMPEL, David DUBOIS

Liste des joueurs : Cyril BELLEFONTAINE, Gauthier BOULANGER, Steve DEMANTE, Benoit DEVOYE, Christopher DEVOYE, Nicolas FINET, Kevin FORTIN, Arnaud GODEBOUT, François GODEBOUT, Bertrand LANGLER, Maxime LEBOURGEOIS, Aurélien LEBRUN, Kevin LEBRUN, Christopher LERATE, Romuald LETELIER, Emmanuel MARTIN, Arnaud PRIEUR, Xavier PUPIN, Samuel ROUET, Kélian SIBBILLE, Romain SIBBILLE, Vincent THOMAS, Pierre WALLECAN.

Résultats

Dimanche 5 septembre 2021

Fleury-la-Forêt US **3-2** Vesly AS 2

Dimanche 26 septembre 2021

Fleury-la-Forêt US **4-1** Andelys CS 2

Dimanche 10 octobre 2021

Fleury-la-Forêt **3-1** Vallée de l'Andelle 2

Dimanche 24 octobre 2021

Romilly Pt-St-Pierre **3-3** Fleury-la-Forêt

Dimanche 31 octobre 2021

Fleury-la-Forêt **1-8** Vexin Ouest Es

L'équipe est actuellement deuxième du classement.

Communauté de Communes Lyons Andelle

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE), l'Etat a décidé de mettre l'accent sur les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi). En effet, les documents d'urbanisme comme le plan local d'urbanisme (PLU) ou une carte communale (document d'urbanisme à Fleury-la-Forêt) permettent de définir des règles à l'échelle d'une commune. Mais, il est apparu que l'échelle la plus pertinente pour coordonner tant les politiques d'urbanisme que d'habitat et de déplacements était celle de l'intercommunalité. C'est pourquoi, après concertation auprès des communes, le Conseil Communautaire à la majorité, s'est engagé dans l'élaboration d'un PLU intercommunal le 1 juillet 2021.

Le PLUi se présente comme une version plus globale du PLU, un outil de développement à l'échelle du territoire qui dépasse le statut de la commune. C'est un document qui permet d'avoir une vision à long terme en matière d'urbanisme sur les 30 communes qui composent notre territoire.

Lorsqu'il est le fruit d'une concertation et d'un travail à l'échelle de plusieurs communes, le PLU devient PLUi. Le PLUi est le document d'urbanisme de référence pour un groupement de communes (EPCI) et permet de couler sur papier une vision pour tout un territoire.

La prise de la compétence du plan local d'urbanisme par les EPCI permet de faire de ce document un outil stratégique au service d'un territoire plus vaste :

- Les politiques sectorielles, hier différentes et parfois non-concertées, sont désormais mises en cohérence. Chacun ne travaille pas dans son secteur, mais bien en lien avec le territoire voisin.

- Le PLUi intègre outre les règles d'urbanisme, des éléments relatifs à la politique de l'habitat et à la politique des transports et déplacements.

- Le PLUi permet de mutualiser le savoir-faire, les compétences et les moyens sur un territoire plus global. Il permet de mieux organiser la solidarité entre les communes, et donc de développer une approche mieux concertée pour la gestion du foncier, la valorisation du patrimoine, etc.

Le PLUi permet aux communes qui y participent d'avoir entre les mains un document fort pour leur développement économique, qui évoque tous les sujets comme l'habitat, la gestion de l'énergie, la qualité paysagère. Le PLUi a pour ambition de dessiner une vision du territoire à 10 ou 15 ans.

Comment est-il élaboré :

La construction du PLUi se base sur un partenariat et une co-construction avec les 30 communes du territoire. Des instances et des modalités de gouvernance du projet ont été élaborées et validées en ce sens avec l'ensemble des communes.

L'objectif est d'une part, d'assurer la représentation de chaque commune tout au long de la démarche, et d'autre part d'impliquer les élus municipaux et de donner un rôle important aux conseils municipaux.

Le Conseil municipal de Fleury-la-Forêt souhaite également impliquer ses administrés tout au long de son élaboration.

Cette construction conjointe du PLUi a pour ambitions :

- d'exprimer le projet de territoire de la Communauté de communes, tout en répondant aux préoccupations de chaque commune,

- permettre un travail de proximité et des allers-retours permanents entre l'échelle communale et l'échelle communautaire,

- s'adapter à la diversité de notre territoire et de ses enjeux,

- garantir aux maires d'exercer leur compétence « délivrance d'autorisation d'urbanisme » dans de bonnes conditions.

Le travail d'élaboration de ce document d'urbanisme sera très important et s'effectuera probablement sur plusieurs années. Il définira les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivreront les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...). Pendant tout ce processus d'élaboration, la carte communale reste notre document opérationnel et définit les règles en matière d'urbanisme.

La maison de santé

La communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) était identifiée comme «zone fragile» par l'Agence Régionale de Santé. Dès mars 2014, la CDCLA s'implique pour réaliser un projet médical qui sera validé par l'Agence Régionale de Santé: une maison de santé pluriprofessionnelle implantée à Charleval.

Les travaux ont débuté fin 2019 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2020.

La maison de santé a ouvert ses portes au public le 3 mai 2021, elle s'étend sur 1400m² et compte plus de 20 cabinets dans lesquels exercent actuellement 27 praticiens :

- Médecins généralistes
- Médecins expert
- Ostéopathe
- Infirmières
- Sage-femme
- Pédiacre-podologue
- Orthophoniste
- Diététicienne
- Kinésithérapeutes
- Psychomotricienne
- Psychologue
- Ergothérapeute



Source : L'Impartial

La maison de santé est l'aboutissement d'un long travail d'équipe. Elle est l'illustration parfaite de la collaboration entre élus communautaires et professionnels de santé au service de l'intérêt général. Située au centre du territoire de Lyons Andelle, elle permettra aux habitants de bénéficier d'une large offre de soins de proximité.

Un investissement de 3 millions d'euros

Le coût des travaux est de 3 059 888.66€ HT, subventionnés à hauteur de :

- 900 000€ par l'Etat,
- 375 000 € par le Département,
- 250 000€ par la Région.



Source : L'Impartial

Le Sygom

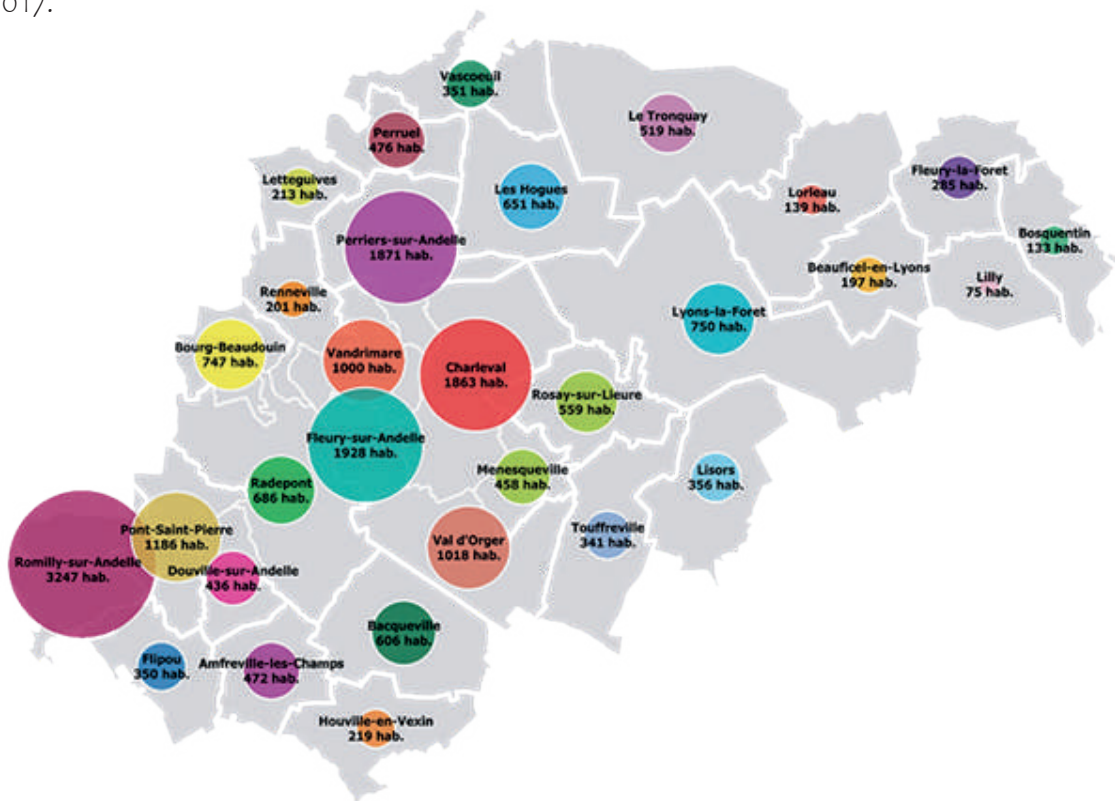
- Dans une volonté d'harmonisation et d'amélioration du cadre de vie pour la préservation de l'environnement, le service de collecte des déchets (le SYGOM) a équipé chaque foyer de nouveaux bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables. Fini les sacs en plastique jaunes, les déchets recyclables sont collectés en porte-à-porte, en vrac.

La municipalité est consciente de la problématique concernant le ramassage des ordures ménagères depuis le changement de prestataire du SYGOM. Malheureusement, Fleury-la-Forêt n'est pas un cas isolé, ce problème est présent sur l'ensemble du territoire. Nous avons fait remonter l'information à plusieurs reprises.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le SYGOM au : 02.32.54.47.64

Le territoire de Lyons Andelle

- La Communauté de Communes Lyons Andelle (CDCLA) regroupe 30 communes depuis le 1er janvier 2017.



Source : site CDCLA

Que gère la communauté de communes Lyons Andelle ?



Nos joies et nos peines



Naissances

Eléna GODEBOUT, le 3 février 2021

Manon DEVEAUX, le 9 juin 2021

Ihyuna LEFONDEUR, le 6 juillet 2021



Pacs

Jérémy BOURNISIEN et Bélinda DELAHAYE, le 16 avril 2021

Xavier DEVEAUX et Aurore HERBERT, le 28 septembre 2021



Décès

Jade DEVEAUX, le 9 juin 2021

Nicole PAUL, le 23 juillet 2021

Administration



« Allo service public » délivre des renseignements administratifs à tout usager à l'aide de son service téléphonique **3939**. Accessible le lundi et jeudi de 8h30 à 18h15, le mardi et mercredi de 8h30 à 13h et le vendredi de 13h à 17h.

Coût : 0,15€ / minute à partir d'un poste fixe.

Portail internet : **www.service-public.fr**

Ces deux services visent à informer l'utilisateur sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location, etc...) et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

Le recensement, la Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, baccalauréat...).



La Carte nationale d'identité

Pour faire votre carte nationale d'identité, vous devez prendre rendez-vous à la **mairie de Fleury-sur-Andelle au 02 32 49 00 59**.

Documents à joindre lors de votre demande :

1. L'ancienne carte nationale d'identité (pour un renouvellement)
 2. 2 photos d'identité récentes sur fond clair non découpées
 3. Un justificatif de domicile
 4. Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
 5. Si vous avez préparé le dossier en ligne, munissez-vous du numéro de pré-demande
- Attention, en cas de renouvellement sans carte (perte ou vol), la demande sera facturée 25€.

Le Passeport

Pour faire votre passeport, vous devez prendre rendez-vous à la **mairie de Fleury-sur-Andelle au 02 32 49 00 59**.

Documents à joindre lors de votre demande :

1. Votre carte d'identité (si valide ou périmée de – 5 ans) sinon copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
2. Un justificatif de domicile
3. Le timbre fiscal : 86€ (achat en ligne)
4. Si vous avez préparé le dossier en ligne, munissez-vous du numéro de pré-demande

Aide à domicile

La communauté de communes Lyons Andelle propose plusieurs services :

- **La livraison de repas** : 8,15€ / repas
- **Transports à la demande** : pour en bénéficier il faut être bénéficiaire du service aide à domicile ou de la livraison de repas à domicile de la communauté de communes et ne pas posséder de véhicule personnel ou être dans l'incapacité de l'utiliser.
- **Aide à domicile** : service intervenant 7j/7j, de 7h à 20h30, auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées qui nécessitent l'aide d'un professionnel et des personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire.

Location de la salle communale

La commune loue la salle communale pour toute occasion. Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public est demandé lors de la réservation et sera rendu à la remise des clés après le constat de l'état des lieux. Une attestation d'assurance « responsabilité civile » est également nécessaire.

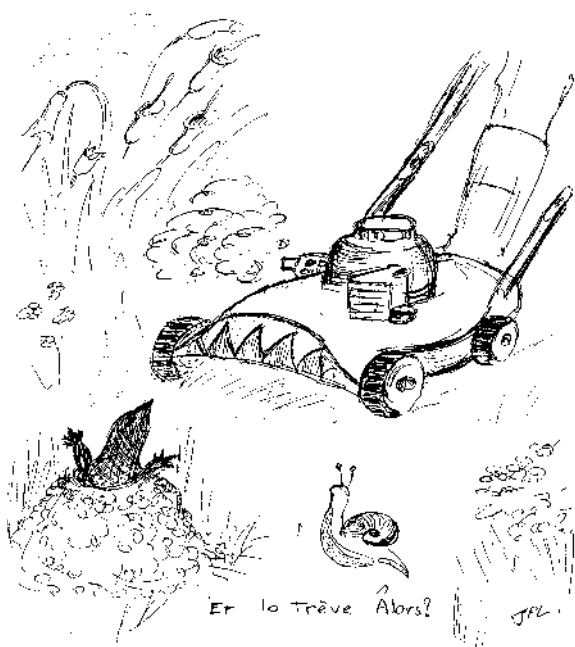
Plus d'informations au 02 32 49 63 40.

La commune met gracieusement, à la disposition des habitants, la salle communale pour les inhumations.

Tarifs location de la salle des fêtes		
Désignation	Commune de Fleury-la-Forêt	Hors commune
Caution (chèque à la réservation)		350 €
Forfait ménage (chèque à la réservation)		50 €
Location 1ère journée	100 €	200 €
Location 2ème journée	30 €	30 €
Lave-vaisselle		30 €
Couverts (par personne)		0,75 €
Consommation électrique (forfait de 30kw/h offerts)	Du 1er avril au 30 septembre : 0,15/kw Du 1er octobre au 31 mars : 0,10/kw	

Infos diverses

● Utilisation d'engins bruyants : En vertu d'un arrêté municipal du 29 septembre 2001, l'utilisation des engins bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc...) est réglementée sur les zones habitées du territoire de la commune. **Leur utilisation est seulement tolérée entre 10h et 12h les dimanches et jours fériés.**



● Elagage des arbres et des haies : Les câbles électriques et téléphoniques doivent être dégagés des branches d'arbres afin d'éviter toute détérioration ou accident. Le Maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.

Dans les cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la Mairie aux frais des propriétaires après une mise en demeure restée sans résultat.

À l'issue de la réalisation de l'élagage d'office, la commune peut émettre un titre de recettes à régler à la perception par le propriétaire concerné.

● Nid de frelons : Il est obligatoire de les faire détruire par un spécialiste. Le Département de l'Eure aide les particuliers à la destruction des essaims. Pour plus d'informations, contactez la Mairie.

● Le recensement de la population, initialement prévu en janvier 2021, a été reporté par l'INSEE en 2022, l'enquête s'effectuera **du 20 janvier au 19 février 2022.**

● Suite à une recrudescence des cambriolages, la municipalité appelle à la vigilance. N'hésitez pas à relever les plaques d'immatriculation de tout véhicule suspect et à prévenir la gendarmerie et la Mairie.

● Pour tout dysfonctionnement relatif à l'éclairage public (horaires d'allumage, ampoule défectueuse...), veuillez contacter la Mairie.



- Suite aux propositions de blasons, c'est le blason réalisé par Monsieur VENARD Robert, administré de la commune en partenariat avec la commune qui a obtenu la majorité des suffrages.



La symbolique du blason :

- L'Eglise Saint-Denis de Fleury-la-Forêt.
- Le cerf qui représente la forêt et évoque la 2ème partie du nom de la commune.
- Le vert qui représente l'agriculture.
- La fleur de lys qui figure dans le blason du département.
- Les léopards, symbole de la Normandie.

- Concernant la problématique du réseau de téléphonie mobile sur la commune et les communes limitrophes telles que Lilly et Bosquentin, un courrier a été adressé à Monsieur Frédéric Duché, Président d'Eure Numérique afin d'exposer la situation et d'émettre une demande pour déployer le réseau de télécommunication mobile par l'installation de pylônes. En parallèle, après plusieurs échanges avec Monsieur le Maire, Monsieur Hervé MAUREY, Sénateur de l'Eure a signalé aux services de la Préfecture la difficulté de réception du réseau mobile sur la commune. Une étude radio visant le centre bourg, le hameau de la Boulaye et les hameaux du Bas Fayel/Le Montrouge a été réalisée. Cette étude confirme que la commune se trouve en zone très « limitée ». Selon les services de la Préfecture, deux pylônes mobiles seraient nécessaires pour couvrir les communes de Fleury-la-Forêt, Lilly et Bosquentin. Lors de la réunion du comité départemental de concertation et de suivi des réseaux de communication fixes et mobiles, la commune a été retenue pour l'implantation d'un pylône. Des solutions devraient donc être apportées en 2022. Par ailleurs, le déploiement de la fibre est prévu pour le second semestre 2022.

- Lors du conseil municipal en date du 10 septembre 2021, a eu lieu l'ouverture de la boîte à idées concernant le bâtiment de La Poste, les élus ont procédé au dépouillement des idées. Le Conseil municipal retient les deux thématiques principales du dépouillement qui sont : l'espace multi-services et un espace dédié à la petite enfance et l'enfance. La prochaine phase de réflexion portera sur le coût des projets avec les subventions possibles qui permettront de sélectionner le projet du bâtiment de La Poste.

- Il est de la responsabilité de chacun de faire stériliser ses animaux tels que les chats afin d'éviter une reproduction exponentielle ainsi que les chats « errants ». Nous comptons sur votre implication afin de limiter ces phénomènes sur la commune.



Annuaire

Mairie de Fleury-la-Forêt
8, place de l'Église
27480 Fleury-la-Forêt
Maire : Monsieur Arnaud GODEBOUT
☎ 02 32 49 63 40
✉ mairie.fleurylaforet@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h
Mardi 9h-12h30 / 14h-17h
Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h
Vendredi 9h-12h30 / 14h-17h
Samedi 9h-12h
Fermeture le Jeudi

Agence postale de Fleury-la-Forêt
8, place de l'Église
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 35 67
✉ ap.fleury-la-foret@laposte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h
Mardi 9h-12h30 / 14h-17h
Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h
Vendredi 9h-12h30 / 14h-17h
Samedi 9h-12h
Fermeture le Jeudi

Communauté de communes Lyons Andelle
ZA La Vente Cartier – Rue Martin Liesse
BP 20 – 27380 Charleval
☎ 02 32 49 61 27

Office du tourisme Lyons Andelle
25 bis, place Isaac Benserade
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 31 65
✉ info@lyons-andelle-tourisme.com

Samu
Numéro d'urgence gratuit : 15

Sapeurs-pompiers
Numéro d'urgence gratuit : 18
Numéro unique d'urgence européen : 112

Gendarmerie nationale Lyons-la-Forêt
4, rue du Four à Chaux
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 60 17

Horaires d'ouverture

Lundi 14h-18h
Mercredi 14h-18h
Samedi 14h-18h

Les autres jours la permanence est assurée à Fleury-sur-Andelle au :
02 32 49 00 17

Numéro d'urgence gratuit : 17

Déchetterie de Lorleau
Hameau de Saint Crespin
27480 Lorleau
☎ 02 32 49 39 30

Horaires d'ouverture

Du 1er octobre au 31 mars (horaires d'hiver)

Lundi 14h-16h45
Mercredi 14h-16h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-16h45

Du 1er avril au 30 septembre (horaires d'été)

Lundi 14h-17h45
Mercredi 14h-17h45
Vendredi 14h-17h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-17h45

Eglise
Madame Nathalie FOLLET
☎ 06 75 35 37 17

Sous-préfecture des Andelys
10, rue de la Sous-Préfecture CS 20503
27705 Les Andelys Cedex
Sous-préfète : Madame Virginie
SENE-ROQUIER
☎ 02 32 54 74 87
✉ sp-andelys@eure.gouv.fr

Caisse primaire d'assurance maladie de
l'Eure (CPAM)
Rue Flavigny
27700 Les Andelys
☎ 36 46

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-17h30
Mardi 8h30-17h30
Mercredi 8h30-17h30
Jeudi 8h30-17h30

Centre des impôts des Andelys
22, avenue de la République
27705 Les Andelys Cedex
☎ 02 32 54 74 10
✉ sip.les-andelys@gdgfip.finances.-
gouv.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h / 13h30-16h30
Mardi 9h-12h
Mercredi 9h-12h / 13h30-16h30
Jeudi 9h-12h

Associations

Association culturelle du Clos Maray
Président : Monsieur Michel RIMBAUD
☎ 02 76 10 00 08

Club de football (séniors)
Président : Monsieur Alain DUBOIS
☎ 02 32 49 24 06

La Fabrique du Pré
Le Pré-Boulay
Route de la Feuillie
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 16 89

Chambres d'hôtes & gîtes

Le Pré-Boulay
8, route de la Feuillie
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 39 53 38

La Cacheterie
2, chemin des Pâtures
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 01 26

Au clos Monbrun
30, route des Hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 62 00

Le Château de Fleury-la-Forêt
4, route de Lyons
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 63 91

Notaire

Etude de Maître Pauline FOLLET
4, route de la Forêt
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 52 44

Espaces verts

Patrice GOULIER
5, rue du Bas Fayel
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 78 18

Sylvain MARTIN
37, route des Hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 67 51

Producteurs

Xavier DEVEAUX

Viande bovine en vente directe à la ferme
(blonde d'Aquitaine)

11 bis, rue Gavois

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 06 16 28 67 03

Christian et Nathalie FOLLET

Produits de la ferme : La Cacheterie

2, chemin des Pâtures

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 48 01 26

Olivier LECLERC

Volailleur

5, route de Bosquentin

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 48 11 40

Artisanat

Plombier

Monsieur Martial GUESDON

57, route des Hameaux

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 06 74 98 84 42

Plombier Chauffagiste

Monsieur Nicolas WEICHERDING

6 ter, route de Bosquentin

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 48 28 45

Normandie Auto

Monsieur Guillaume LEROY

7, route de Beauvoir

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 06 85 51 56 30

P.I.D.C

Vente et pose de cloisons,
agencement sur mesure

12, route de la Feuillie

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 26 59

SARL La Boulaye Terrassement

Monsieur Christophe Martin

8, rue des Anglées

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 68 23 14

Scierie Mommert

Monsieur Brice MOMMERT

15, route du Bas Fayel

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 67 62

Madame Chrystelle TOURNERIE

Premier matin, création d'objets de
décoration personnalisés

1, route de Bosquentin

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 15 67

AMFT Menuiserie

Monsieur Frédéric TOUZART

12, rue Mansigny

27150 Etrépagny

☎ 06 10 16 74 37

Les Ateliers DALVA

Ceramics Wholesaler

12, route des hameaux

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 20 04

Notes
